

## Projet d'intervention sur la côte orientale de l'Afrique en vue d'y profiter du commerce des esclaves et de l'ivoire

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29, f°204

Cette proposition fut remise à M. Becquet, subrécargue de *la Duchesse de Praslin* venue en traite à Mozambique en mars 1770, traite dont il est question dans une lettre du gouverneur de cette place portugaise, raison pour laquelle nous archivons ce document à la même date du 15 mars 1770.

Dans un de ses très nombreux mémoires, Brayer rapporte la suite donnée à cette proposition et sa déconvenue, conséquence de l'attitude de Poivre à son égard.

« Il fut ensuite question pour répondre aux vues et intentions des rois d'Anjouan, Quilloy [Quiloa], Monbaze et Patte [Paté], (suivant les lettres qu'on avait envoyées au Sr Brayer, et celles que le Sr Becquet subrécargue avait reçues lors de sa traite à Mozambique) qui demandaient la protection des Français auxquels ils offraient les forts et places avec une prodigieuse quantité de terrain aux conditions de leurs donner du secours avec deux petits vaisseaux armés en guerre, pour chasser les Arabes de leurs forteresses, et d'y mettre une garnison. Ces rois avaient envoyé un ambassadeur à Mozambique où il avait trouvé le Sr Becquet, subrécargue du Sr Brayer, avec lequel il avait eu entretiens toutes les nuits, et qui lui avait juré sur l'évangile les propositions de traite ci-dessus. Sur les lettres, pièces et un mémoire qui furent remis à Messieurs les Chefs, en conséquence, la flotte française fut le jour choisi par M. Poivre pour travailler et arriver aux moyens de cette expédition qui demandait de la célérité ; *l'Heure du Berger* et *l'Etoile du matin* qui étaient en voyage<sup>1</sup>, furent accordés pour en disposer à leur retour, et le Sr Brayer eut ordre de se précautionner de tout ce qui lui était nécessaire pour le succès de son opération. Quelque temps après, le Sr Brayer étant au Grand-Port reçut un exprès et une lettre de M. Poivre qui lui faisait annoncer l'arrivée de *l'Heure du Berger* auquel il fallait une carène. Il revint et fournit les clous, bordages, planches, enfin ce qui était nécessaire pour mettre en état, il se munit aussi de poudre, fusils et autres objets de traite, et dans l'intervalle *le Nécessaire* arriva. Malgré que tout était disposé et convenu, et la parole sacrée de M. Poivre pour une affaire de cette importance à l'Etat, le Sr Brayer eut la douleur de ne pouvoir remplir les vues qu'il s'était proposées. Cet intendan, sans avoir égard à la bonne foi des traités, changea tout à coup la destination de *l'Heure du Berger* qu'il envoya dans l'archipel du nord-est de Madagascar en découverte, et *le Nécessaire* chercher de chères épices ; en sorte que dans un instant, toutes les opérations du Sr Brayer furent renversées, et il en fut pour ses fournitures et achats qui lui causèrent des pertes, sans aucun ménagement ou dédommagement. » (Base docu=> Sans date n°27)

---

Extrait d'une lettre écrite de Mozambique au Sr Brayer du Barré<sup>2</sup>, en forme d'instruction, et y joint une lettre écrite en arabe par le Roi de Quillon.

Pendant la mousson du Sud.<sup>3</sup>

D'après la lettre que je vous envoie en original, le projet serait de partir de l'Isle de France en droiture pour l'île d'Anjouan, où on prendra le fils du Roi de la dite île, qui est fils second de la Reine de Paté (à la côte d'Afrique, ville appartenant aux Maures où les Noirs et le morfil sont en abondance.) En allant à Paté, il sera à-propos de passer par Quillon (cette ville est au sud de Mombasse), petite ville maure, dont le Roi m'a assuré à Mozambique, qu'il désirait beaucoup se mettre sous la protection des Français. De là on irait à Mombasse, place très bien fortifiée, appartenant aux Maures, mais où les Arabes sont en possession de la citadelle, qui est semblable à celle de Mozambique. Les Arabes sont bloqués dans la citadelle et n'ont point de munitions, mais les Maures, très ignorants dans l'art de la guerre, ne savent comment se mettre en possession de la citadelle. Le prince de Mombasse qui se trouve à Mozambique, veut s'embarquer avec nous pour venir demander du secours et veut mettre les Français en possession de la citadelle. Il m'a dit qu'il désirait que les Français voulussent prendre les places fortifiées le long de la côte d'Afrique, afin que les Arabes ni les Portugais ne leurs nuisent plus, et ne leur fassent plus la guerre. Ils souhaitent tous ensemble (car j'ai parlé au Roi de Quillon, le prince de Mombasse, et à celui d'Anjouan et de Paté) attirer les Français chez eux pour pouvoir tirer partie de leurs marchandises qui consistent en Noirs et morfil qu'on traiterait en marchandises de traite. Il faudrait pour le premier voyage un navire un peu armé en guerre. Etc.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Mission de reconnaissance de l'archipel des Seychelles par Duroslan de décembre 1770 à mars 1771.

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas d'un extrait de lettre, c'est Brayer qui rend compte de son contenu.

<sup>3</sup> C'est-à-dire d'avril à septembre.